

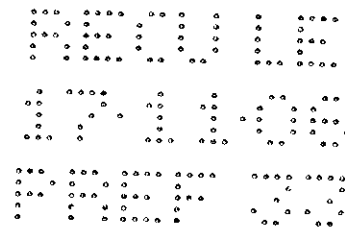
MAIRIE

DE

CESTAS

Tél : 05 56 78 13 00

Fax : 05 57 83 59 64



CONSEILLERS EN EXERCICE : 33

NOMBRE DE PRESENTS : 27

NOMBRE DE VOTANTS : 30

L'an deux mille six, le 13 novembre 2006 à 19 H le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUL, Député-Maire.

PRESENTS : Mmes et Mrs DUCOUT -- THERMES -- CELAN -- PUJO -- RECORIS -- DUBOS -- BINET -- DARNAUDERY BETTON -- LAFARGUE -- PENARROYA -- PASQUET -- FERRARO -- COURBOULES -- SORHOLUS -- IRIARJE -- REMIGI -- DELARUE -- CIMBRAC -- BATORO -- BOUSSEAU -- BONNET -- GASTAUD -- DELAROSA -- BEGUE -- BOINOT -- LAFON --

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mme BONZON, Mrs LANGLOIS et MAISON

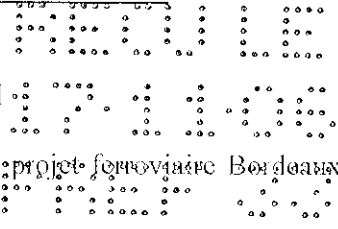
ABSENTS EXCUSES : Mesdames GUILY, HARAMBAT et Mr MARCHAND

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr PUJO

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein même du Conseil. Monsieur PUJO ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La convocation du Conseil Municipal a été affichée en Mairie, conformément à l'article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et le compte rendu de la présente séance sera affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2006 est adopté à l'unanimité par 29 voix pour et un contre (élu LCR)



OBJET : Projet ferroviaire Bordeaux Espagne – avis du Conseil Municipal

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le débat public sur le projet ferroviaire Bordeaux Espagne est ouvert depuis le 30 août 2006 et ce jusqu'au 29 décembre 2006

De nombreuses réunions se sont tenues et vont se tenir dans les trois départements concernés par ce projet.

Les trois options présentées ont, en commun, de porter de deux à quatre voies le réseau ferré entre Bordeaux et la frontière espagnole.

Une des options de tracé passerait le long de la ligne actuelle traversant notre commune et en particulier concerne les zones agglomérées de Gazinet, Toctoucau et Pierroton

Il est impératif que le Conseil Municipal délibère sur ce dossier

La Commune de Cestas est déjà très touchée par de nombreuses infrastructures bruyantes qui affectent grandement la qualité de la vie de nos administrés. Le doublement de la ligne existante nécessiterait la destruction d'un certain nombre de maisons en particulier, dans le quartier de Gazinet

Si, néanmoins, cette solution était retenue, un tracé de la nouvelle ligne pour rejoindre l'autoroute A.63 devra se faire après la limite de Cestas en suivant le tracé retenu pour le grand contournement de Bordeaux.

Dans tous les cas, sur la ligne existante, la très forte prévision d'augmentation du trafic « fret-marchandise » qui est prévu d'être multiplié par dix **occasionnera des nuisances insupportables** qui devront être minimisées aux mieux et suivies de compensations financières pour les habitants qui seront touchés.

Le Conseil Municipal à l'unanimité et après en avoir délibéré, demande

- une étude d'impact sur l'environnement local permettant une recherche pour améliorer

- l'aéro dynamisme des trains marchandises
- les voies
- et réduire les nuisances sonores par des protections phoniques le long de la voie ferrée qui seront multipliées par 10.
- Un complément d'étude pouvant prendre en compte un jumelage avec le projet de grand contournement

- des précisions

- sur le tonnage transporté
- sur les prévisions de nuisances sonores occasionnées en particulier par une autoroute ferroviaire »
- sur les indemnités éventuellement accordées aux habitants riverains les plus proches de la voie touchée par l'augmentation de ce trafic prévu multiplié par dix

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE MAIRE

